
LES INDICATIONS EN NEUROLOGIE

CHRISTIANE VAUGEOIS*

Qu'elles soient traditionnelles ou nouvelles les indications de neurologie sont liées aux effets thérapeutiques de la crénothérapie reconnus depuis des siècles : effet antalgique, antispasmodique, anti-inflammatoire, anti-spastique, décontracturant, permettant la réappropriation du schéma corporel. Après un rappel des arguments qui justifient notre action, je vous propose un catalogue des maladies du système nerveux, établi à partir des pathologies que j'ai eu à traiter en 33 ans d'exercice à Ussat. Je vous dirai, d'après mon expérience, celles qui me paraissent les meilleures indications de neurologie, à soumettre à la discussion et à l'avis éclairé de notre expert.

Arguments

L'offre de soins en neurologie est assez limitée, puisque seules trois stations thermales disposent de cette orientation thérapeutique dans les avis de l'Académie de médecine et la nomenclature de la Cnam : Lamalou-les-Bains (eaux bicarbonatées sodiques et calciques, CO₂, silice, oligo-éléments Fe, K, Mg, Zn), Néris-les-Bains (eaux bicarbonatées sodiques, oligo-éléments Mg, Li), Ussat-les-Bains (eaux sulfatées, bicarbonatées calciques et magnésiennes, silice, oligo-éléments K, Li, F). Cependant un certain nombre de pathologies relèvent également des stations de rhumatologie. À noter que la station de Bagnères-de-Bigorre (eaux sulfatées calciques et magnésiennes) a eu au siècle dernier l'indication de neurologie.

La fréquentation de cette spécialité est très modeste. Elle représente seulement un peu plus de 1 % de la totalité des curistes avec 5500 curistes annuels.

Les affections neurologiques qui bénéficient le plus des bienfaits d'une cure thermale sont celles dont les symptômes entraînent des troubles moteurs, des troubles de la sensibilité, des troubles neurovégétatifs et de l'axe hypothalamo-hypophysaire.

Les douleurs musculo-squelettiques, les algodystrophies, les contractures musculaires, la spasticité, les raideurs articulaires, les troubles de la marche, de l'équilibre, l'altération du schéma corporel sont les conséquences des pathologies neurologiques qui obtiendront le meilleur résultat d'une crénothérapie.

* Médecin thermal, Ussat-les-Bains
Courriel : christiane.vaugeois@sfr.fr

Les techniques utilisées, balnéation sous toutes ses formes en eau tiède ou chaude, douches locales ou générales à pression variable, douche sous immersion, massages sous l'eau, bains de boue généraux ou locaux, compresses d'eau thermale, mobilisation en piscine, permettent une adaptation la plus juste possible des soins proposés pour chaque patient. Le traitement est ainsi personnalisé pour répondre précisément aux besoins des patients.

La cure thermale, en termes de lieu et de temps, est idéale pour l'éducation sanitaire, indispensable à la bonne prise en charge des pathologies chroniques. Actuellement les affections qui s'inscrivent dans cette démarche, dans nos trois stations sont : la maladie de Parkinson, la sclérose en plaques, la fibromyalgie et le terrain hypersensible, la névralgie pudendale. Des programmes de créno-réadaptation sont proposés avec les soins thermaux conventionnels. Différents ateliers de gymnastique en piscine, gymnastique à sec, sophrologie ou relaxation, orthophonie, ergothérapie, diététique, groupe de paroles, marche nordique, qi qong, conférence d'expert en neurologie des CHU composent le planning de ces protocoles spécifiques.

Les indications traditionnelles

Les pathologies des nerfs périphériques (névralgies cervicales, lombaires) et la fibromyalgie sont traités également en rhumatologie. Elles ont fait et font encore l'objet de nombreux essais contrôlés en France et dans le monde (surtout par les rhumatologues), qui confirment le service médical rendu et ont obtenu un consensus professionnel, lors de la réunion de synthèse du 25/04/14 à Montpellier.

Les séquelles des pathologies non évolutives : hémiplégie, paraplégie, paralysie faciale, poliomyélite, polyradiculonévrite (Guillain-Barré), encéphalopathie chronique, dystonie (torticolis spasmodique, tics douloureux), migraine, zona, traumatisme crânien.

Les pathologies chroniques dégénératives et inflammatoires : maladie de Parkinson et syndrome parkinsoniens, sclérose en plaques et sclérose latérale amyotrophique, syndrome des jambes sans repos, maladie de Charcot Marie Tooth, paraplégie de Strumpell Lorrain, myopathie non évolutive, démence.

Les pathologies pédiatriques : séquelles d'infirmité motrice cérébrale, d'hémiplégie infantile.

Les indications plus récentes

Neuropathie périphérique liée à la neuro-toxicité des chimiothérapies des cancers, pas toujours régressive.

Syndrome post maladie de Lyme et séquelles neurologiques de la phase tertiaire.

Les non indications

Pathologie des fonctions symboliques, épilepsie, syringomyélie.

Les contre-indications

Affections évolutives, tumeurs malignes du système nerveux, troubles sphinctériens, troubles psycho-intellectuels sévères, état de dépendance importante, auquel s'ajoute les contre-indications générales, communes à toutes cures thermales.

Les conclusions

Les indications les plus pertinentes sont celles dont les résultats sont reconnues par l'usage et l'ensemble des médecins et des patients, mais surtout celles qui ont pu être évaluées : maladie de Parkinson, fibromyalgie, névralgies radiculaires et périphériques, sclérose en plaque, hémiplégie, paraplégie, poliomyélite, migraine, zona, infirmité motrice cérébrale.

Les indications de neurologie sont assez peu évaluées selon les critères exigés par l'Académie de médecine. De nombreux articles, études diverses en France et dans le monde ont abordé la crénothérapie des maladies neurologiques mais ne peuvent servir à l'évaluation, ne s'inscrivant pas dans la démarche d'essai bien conduit.

Le seul essai randomisé, simple aveugle, à ma connaissance, est celui de l'équipe du Pr Montastruc du CHU Purpan de Toulouse qui est une étude médico-économique dans la maladie de Parkinson avec évaluation de l'impact d'une cure thermale sur la qualité de vie, les fonctions motrices et psychologiques des patients. Les autres pathologies évaluées (fibromyalgie, lombalgie et cervicalgie) l'ont été en rhumatologie, la fibromyalgie ayant obtenu une recommandation de l'Eular.

Le SMR et le SMER ayant fait l'objet d'étude dans 70 à 80 % des indications, il me semble souhaitable actuellement de s'attacher au rôle des éléments thermaux minéraux dans l'effet thérapeutique observé, en particulier le calcium présent dans l'eau de toutes les stations de neurologie, sous forme de sulfates et bicarbonates.

Références

Consultations :

- des exemplaires de la *Presse thermale et climatique* de 1954 à 2016
- des rapports sur les eaux minérales et avis de l'Académie de médecine de 1838 à 2016
- des articles de Pubmed